

3 enfants handicapés, les parents qui vivent de ça, c'est presque de l'exploitation d'enfants

écrit par Philippe Le Routier | 10 décembre 2015



<http://resistancerepublicaine.com/2015/de-retour-en-france-chronique-familiale-lherpes-sevit/>

Très bon article !

Mais ça :

» Dimanche élections, après une journée chez un autre beau frère plus réaliste car travaillant dans le médico-social !! Il me cite l'exemple d'une famille d'emburkinés vivant grâce aux indemnités des trois enfants handicapés !!! Il n'y a pas de secrets : lui et sa femme kiné savent dans quelle France nous vivons. »

Ça me scie !

Dans ma famille d'accueil, l'aînée de la fratrie à donné naissance à un enfant sourd en 1981.

Je ne plus en très bon termes avec les enfants biologiques de cette famille, mais je dois avoir l'honnêteté d'admettre qu'elle et son mari ont fait un boulot génial avec ce gosse. Il articule mal, mais ses paroles sont compréhensibles et il

lit parfaitement sur les lèvres. Très bon mécanicien il travaille chez Bugatti, et côté voitures de luxe, pas côté trains d'atterrissage pour avions puisque Bugatti en produit aussi, il est vraiment dans la gamme haute dans sa branche, bien des gens sans aucun handicap sont refusés par cette entreprise, lui, c'est Bugatti qui l'a « appelé » (si j'ose dire)

MAIS...

Ma soeur « d'adoption » et son mari se sont demandé si la surdité de leur fils était un hasard ou pas (il est né sans aucun des organes internes permettant l'audition.)

Ils ont donc fait faire des tests, et, dans les années 80 ces tests étaient longs, chers, et non remboursés.

Le résultat est incroyable !

Elle est porteuse d'un gène pouvant donner naissance à un enfant sourd...

Mais si le père n'est pas porteur du même gène, il n'y a quasiment aucun risque.

Hélas... Le père porte AUSSI ce gène.

Donc, un second enfant aurait été sourd à coup sûr !

Probabilité que deux personnes portant ce gène se rencontrent et se marient ? Presque nulles !

Et là, vous parlez de TROIS enfants handicapés !

Il y a de la consanguinité là dessous c'est quasi certain.

Je ne suis pas partisan de l'avortement obligatoire si on dépiste un handicap in utero, j'ai un beau-frère autiste à ma charge et dans deux entreprises avec lesquelles je bosse il y a des trisomiques légers qui travaillent sur les quais.

Mais l'autisme de mon beau-frère n'était pas détectable, il a

50 ans, et les deux jeunes trisomiques dont je parle sont fils unique tout les deux.

Alors, au risque de choquer, si un aîné vient au monde avec un handicap, il faudrait faire faire des test aux parents, et si ces tests montrent qu'une autre naissance donnera encore un enfant handicapé...

Les prévenir qu'ils n'auront PAS d'aides financières !

Mes beaux-parents n'en ont pas eu pour le frère de ma femme... Rien de tel n'existait voici 50 ans, ils ont bossé pour lui permettre une scolarité à domicile, et c'était très cher.

Et aujourd'hui il travaille, il fait des corrections pour une maison d'édition grâce à Internet, c'est un mi-temps, ça rapporte peu, mais ça lui permet d'être utile, de ne pas se sentir une charge justement.

En fait, mon épouse et moi en avons la tutelle pour être exact, car il ne pourrait vivre seul, mais financièrement il est presque autonome, il participe aux frais de bouche, il gâte mes filles (beaucoup trop) et nous ne touchons presque rien de l'Etat puisqu'il a un job.

Les deux jeunes trisomiques, eux, font du temps plein.

Avec un salaire complet je doute qu'ils aient un complément cotorep.

Ils cotisent donc, alors, même si leurs parents ont eu des aides -ce qui est possible car ils sont plus jeunes mais que je ne pourrais affirmer- j'estime qu'ils remboursent en quelque sorte.

Mais, encore une fois, ce sont des handicapés légers.

Si, comme je le pense, les enfants dont vous parlez sont le fruit d'une union consanguine, les handicaps sont souvent bien plus lourds...

Ces enfants ne pourront jamais travailler.

Donc, si on prévient les parents alors qu'un avortement est encore possible, navré, mais c'est à eux de se débrouiller,

quitte à mettre en place un système pour venir en aide à ces enfants plus tard, quand les parents seront retraités ou en cas de décès d'un des parents, je ne suis pas un monstre, mais que ces gosses deviennent une rente pour des parents qui doivent être des chômeurs par vocation, ça, ça passe pas pour moi.

Et j'ajoute un truc.

Je suis moi même « handicapé », je suis achromate, je ne vois pas les couleurs, mais il y a des degrés dans l'achromatopsie, et chez moi c'est faible, je n'ai pas l'hyper sensibilité à la lumière qu'ont certains achromates par exemple.

Mais c'est une pathologie génétique qui vient de la mère, moi, je ne peux pas transmettre cette « maladie » à mes enfants, MAIS, mes enfants peuvent être porteurs de ce gène (et ma femme ne m'a donné que des filles).

Et bien je ferai tout pour convaincre mes filles de faire un test quand elles seront en âge d'avoir des enfants, car, si moi j'ai la chance de n'être atteint que de la version la plus légère de l'achromatopsie...

Certains achromates vivent avec les rideaux tirés en permanence, dans la pénombre, la lumière d'une bougie leur est insupportable, passer un permis de conduire interdit.

Mais aujourd'hui, on sait greffer des gènes sur un ovule, ça oblige à prélever l'ovule c'est évident et c'est contraignant puisque ça oblige aussi à une fécondation in vitro.

Mais je pense que c'est mieux de faire au moins le test -il est possible que je n'aie pas transmis ce gène à la con- que de risquer de le transmettre, on me dit tellement que le monde est beau en couleurs que ça me ferait mal d'en priver les petits enfants que j'espère bien avoir un jour.

Navré, mon commentaire est un peu hors sujet, mais trois enfants handicapés et les parents qui vivent de ça, pour moi

c'est presque de l'exploitation d'enfants en fait, et j'adore les gosses.